

AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE ASSUJETTI

AU DROIT DE PRÉEMPTION

(Règlement 2024-876 encadrant l'exercice d'un droit de préemption par la Ville de Lachute)

Important : Le présent avis doit être complété, signé et notifié à la Ville de Lachute par le propriétaire d'un immeuble assujetti au droit de préemption (ou par son mandataire ou représentant dûment autorisé) dès la conclusion d'une offre d'achat acceptée.

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

1.1 Désignation de l'immeuble

Adresse (indiquer l'adresse de l'immeuble assujetti. Si l'immeuble est un terrain vacant, indiquer le nom de la rue)

Numéro(s) du ou des lot(s) (cadastre) (indiquer tous les lots visés par l'offre d'achat se trouvant sur le relevé de taxes municipales)

Numéro de matricule (indiquer le numéro de matricule relié à l'immeuble assujetti, lequel est indiqué sur le relevé de taxes municipales)

1.2 Usage de l'immeuble

Indiquer à quelle(s) fin(s) est utilisé l'immeuble assujetti

☐ Résidentiel

☐ Commercial

☐ Mixte

☐ Industriel

☐ Autre :

1.3 Occupation de l'immeuble

Indiquer qui occupe l'immeuble assujetti. Les baux en vigueur doivent être joints au présent avis

☐ Propriétaire

☐ Locataire

☐ Propriétaire et locataire

☐ Vacant

☐ Autre :

SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI

Indiquer les coordonnées du propriétaire en complétant la sous-section 2.1 ou 2.2, selon le cas. Si celui-ci est représenté par un mandataire ou un représentant autorisé, veuillez compléter la sous-section 2.3

2.1 Personne(s) physique(s)

Propriétaire 1

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone principal

Courriel

Propriétaire 2	
Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone principal	Courriel
Propriétaire 3	
Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone principal	Courriel

2.2 Personne morale	
Indiquer le nom et l'adresse du siège social de la personne morale qui est propriétaire de l'immeuble assujetti (société par actions, société en nom collectif, fiducie, syndicat de copropriété, organisme sans but lucratif, etc...). La dénomination sociale doit correspondre à celle déclarée au Registre des entreprises et/ou aux documents constitutifs. Veuillez également remplir la sous-section 2.3 ci-après	
Nom déclaré de la personne morale	Adresse du siège social

2.3 Mandataire ou représentant du propriétaire (si applicable)	
Compléter cette sous-section seulement si le propriétaire est représenté par un représentant ou un mandataire dûment autorisé. Veuillez joindre au présent avis une copie du mandat, de la procuration ou de la résolution qui autorise ce dernier.	
Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone principal	Courriel

SECTION 3 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ACHETEUR DE L'IMMEUBLE ASSUJETTI	
Indiquer les coordonnées de l'acheteur potentiel qui a signé l'offre d'achat de l'immeuble assujetti en complétant la sous-section 3.1 ou 3.2 selon le cas. Si celui-ci est représenté par un mandataire ou un représentant autorisé, veuillez compléter la sous-section 3.3	
3.1 Personne(s) physique(s)	
Acheteur 1	
Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone principal	Courriel

Acheteur 2	
Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone principal	Courriel

3.2 Personne morale	
<i>Indiquer le nom et l'adresse du siège social de la personne morale qui est l'acheteur potentiel de l'immeuble assujéti aux termes de l'offre d'achat (société par actions, société en nom collectif, fiducie, syndicat de copropriété, organisme sans but lucratif, etc...). La dénomination sociale doit correspondre à celle déclarée au Registre des entreprises et/ou aux documents constitutifs. Veuillez également remplir la sous-section 3.3 ci-après</i>	
Nom déclaré de la personne morale	Adresse du siège social

3.3 Mandataire ou représentant du propriétaire (si applicable)	
<i>Compléter cette sous-section seulement si l'acheteur potentiel est représenté par un représentant ou un mandataire dûment autorisé. Veuillez joindre au présent avis une copie du mandat, de la procuration ou de la résolution qui autorise ce dernier.</i>	
Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone principal	Courriel

SECTION 4 – PRIX ET CONDITIONS DE L'ALIÉNATION PROJETÉE		
<i>Indiquer le prix et les conditions reliés à l'aliénation projetée (vente, cession, donation ou autre transfert de propriété) visant l'immeuble assujéti</i>		
4.1 Prix		
Inscrire le prix de l'aliénation projetée, conforme à l'offre d'achat. Si l'aliénation projetée comporte une contrepartie non-monétaire, veuillez fournir une estimation fiable et objective de la valeur de cette contrepartie		
\$	☐ Oui	☐ Non
Prix de l'aliénation projetée	Présence d'une contrepartie non-monétaire	
Si vous avez coché oui, précisez :		
Estimation fiable et objective de la valeur monétaire de cette contrepartie	Description de la contrepartie non-monétaire	
4.2 Conditions		
Indiquer les conditions de l'aliénation projetée, conforme à l'offre d'achat (y compris la date de prise de possession et la date de signature de l'acte de vente)		
Date de prise de possession, le cas échéant	Date de signature de l'acte de transfert de propriété, le cas échéant	
Autres conditions		

4.3 Intervenants

Si l'offre d'achat implique un courtier immobilier, veuillez indiquer ses coordonnées

Nom	Prénom
Adresse	
Téléphone principal	Courriel

SECTION 5 – INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Indiquer toute autre information pertinente ou ajouter vos commentaires.

SECTION 6 – DOCUMENTS À TRANSMETTRE AVEC LE PRÉSENT AVIS

Veuillez noter que vous avez l'obligation de notifier à la Ville de Lachute une copie de **l'offre d'achat inconditionnelle acceptée et signée** ainsi qu'une copie du rapport sur l'estimation de la contrepartie non-monétaire (le cas échéant), en même temps que le présent avis d'intention d'aliéner. À défaut, le présent avis d'intention d'aliéner sera réputé incomplet et irrecevable. Autre(s) document(s) à transmettre, si existant(s) :

- Bail ou entente d'occupation de l'immeuble;
- Certificat de localisation;
- Contrat de courtage immobilier;
- Détail des dépenses d'entretien et de capital faites pour l'immeuble pour les cinq (5) années précédant l'offre;
- Étude environnementale;
- Étude géotechnique;
- Plan de la partie de l'immeuble concernée par l'aliénation, si l'aliénation est partielle;
- Rapport d'évaluation;
- Rapport établissant la valeur monétaire de la contrepartie non-monétaire, lorsque l'offre d'achat en prévoit une;
- Rapport d'inspection;
- Rapport de titres;
- Résolution ou procuration désignant le mandataire, le cas échéant;
- Autres études ou documents utilisés dans le cadre de l'offre d'achat.

Si ces documents ne sont pas notifiés à la Ville de Lachute en même temps que le présent avis, ils doivent être transmis au plus tard dans les 15 jours ouvrables suivant cet envoi.

SECTION 7 – SIGNATURE(S) DE L'AVIS D'INTENTION D'ALIÉNER

Le ou les signataires déclarent que les informations transmises sont vraies au meilleur de leur connaissance.

Lieu de signature de l'avis	Date de signature de l'avis
Prénom et nom du propriétaire 1 ou de son mandataire ou représentant autorisé	Signature
Prénom et nom du propriétaire 2 ou de son mandataire ou représentant autorisé	Signature
Prénom et nom du propriétaire 3 ou de son mandataire ou représentant autorisé	Signature